

Lutte contre le racisme : un combat permanent



C'est avec une très grande tristesse que nous vivons la disparition de Nelson Mandela. Il est des hommes qui transcendent l'humanité. Des hommes qui font accomplir des pas de géant à l'humanité tout entière. Cette figure universelle restera à jamais le symbole de la lutte pour l'émancipation humaine. Face à un régime d'apartheid qui niait la dignité humaine et avait érigé le racisme, l'injustice et l'humiliation en système, il n'a jamais plié. 27 ans de baigne n'auront pas suffi à vaincre sa détermination et son espoir. Tout au long de sa vie, sans jamais renoncer, il a été un exemple de volonté, de courage qui ont forcé l'admiration du monde entier, comme de toutes les générations qui se succèdent depuis qu'il a engagé la lutte contre l'ignoble régime d'apartheid. Avec ses compagnons de lutte de l'ANC, dans l'alliance indéfectible avec le Parti communiste sud-africain et la Cosatu, il a réussi à unir tout son peuple sous la bannière de la Charte de la Liberté.

En 1994, Madiba fut le premier Président de l'Afrique du Sud, élu au suffrage universel et non-racial : un moment historique, non seulement pour son pays mais pour l'humanité entière. La lutte contre l'apartheid et pour la libération de Mandela ont profondément marqué l'histoire du Parti communiste français. De l'occupation de l'Ambassade d'Afrique du Sud, entièrement repeinte en noir pour crier

la honte de ce régime, aux grandes manifestations parisiennes réprimées par la police française, en passant par la douleur de l'assassinat, à Paris en 1988, par l'apartheid, de Dulcie September, représentante de l'ANC en France, le PCF et les jeunes communistes ont été de tous les combats et s'honorent aujourd'hui d'avoir contribué dès le début et sans relâche au développement de la solidarité internationale pour la liberté du peuple sud-africain. On se souvient, au moment de son procès de Rivonia en avril 1964, qu'en France, à la tribune de l'Assemblée nationale, au nom des députés communistes - les seuls à s'en préoccuper et qui le resteront pendant des décennies - Marie-Claude Vaillant-Couturier intervenait en faveur de Mandela et de ses coïnculpés, apportant le soutien du PCF, soutien qui ne se démentira jamais.

Les valeurs d'émancipation humaine qui étaient les siennes sont plus que jamais au cœur de nos combats d'aujourd'hui, où les expressions et les actes racistes flambent dans notre pays, alors même que nous célébrons le 30^{ème} anniversaire de la Marche des Beurs, lancée par des enfants d'immigrés et de militants antiracistes. Partis de Marseille, le 15 octobre 1983, dans une relative indifférence, les marcheurs étaient rejoints, 7 semaines plus tard et plus de 1 000 kms après leur départ, par une foule de 100 000 personnes, toutes et tous défilant à Paris, le 3 décembre, de la place de la Bastille jusqu'à Montparnasse. Victimes de violences racistes et maintenus dans l'invisibilité, ces jeunes, fils et filles nées sur le sol français de parents immigrants, choisissaient une action pacifique pour demander ce que la République leur refusait : l'égalité.

Or, 30 ans après, le combat est toujours loin d'être gagné. Les insultes racistes et sexistes dont la Ministre de la justice, Christiane Taubira, a été la cible à plusieurs

reprises sont inacceptables. Ces propos interviennent dans un contexte d'intolérance, de banalisation et d'hypermédiatisation du Front National qui contribue à légitimer l'inacceptable. Il y a urgence à sanctionner toutes les formes de racisme, à ne jamais banaliser des propos qui ne relèvent pas de la liberté d'opinion mais du délit.

Face à la prolifération de ces stéréotypes racistes, des voix se sont élevées, certaines tardivement, et s'élèvent encore pour rappeler que la bataille des idées contre les inégalités reste d'une actualité brûlante. Les manifestations du 30 novembre contre les racismes et pour l'égalité, organisées dans toute la France et en Outre-Mer, à l'appel d'une centaine d'organisations du monde associatif et syndical ont réuni des dizaines de milliers de personnes. De même, la manifestation du 7 décembre pour l'égalité, initiée par le collectif « Egalité des droits - Justice pour tous » a rassemblé des milliers de personnes pour revendiquer des droits effectifs.

L'urgence est à la promotion de mesures pour faire avancer, enfin, la cause de l'égalité. Le PCF, partie prenante des diverses manifestations contre le racisme et pour l'égalité, propose des mesures concrètes, comme notamment la reconnaissance du droit de vote des résidents étrangers, la mise en place des récépissés contre les contrôles au faciès, le travail de mémoire et d'histoire critique. Connaître notre histoire collective, l'interroger et la partager, c'est lutter contre les inégalités et le racisme, contre les réflexes de peur et de repli.

Abonnement

ECHANGES & INITIATIVES :
Abonnez-vous !

Journal bimestriel
Prix au numéro : 0,60 € - Abonnement : 3,00 €

Nom, Prénom :

Adresse :

*Bulletin à retourner à : Elus communistes du Pays de Brest
22 Bis rue Bruat - 29200 BREST*

Rédaction, Administration, Publicité :
Groupe des Elus Communistes
du Pays de Brest
22 bis rue Bruat - 29200 BREST
Tél : 02.98.43.05.41 - Fax : 02.98.44.38.84
E-Mail : elus-communistes@org-brest.fr
Directeur de la Publication :
Maxime PAUL
IMPRIMERIE - SERIGRAPHIE CERID
31 rue Frédéric Chopin - BP 52532 - 29225 BREST CEDEX 2
Périodicité : journal bimestriel
Prix au numéro : 0,60 €
Abonnement : 3,00 €

NOVEMBRE / DECEMBRE 2013
Numéro 82

Echanges & Initiatives

Journal d'information édité par les élus communistes du Pays de Brest
N° C.P.P.A.P : 1215 P 11338 - N° I.S.S.N : 1297-790X



Samedi 23 novembre, mobilisation intersyndicale pour l'avenir de la Bretagne, avec des rassemblements dans les 4 départements bretons : à Lorient, Rennes, Saint-Brieuc et Morlaix (notre photo) où la mobilisation a rassemblé 5 000 manifestants pour un pacte social.

Dispensé de timbrage

BREST CTC

P

Echanges & Initiatives

22 bis rue Bruat
29200 - BREST

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

DEPOSÉE LE 20/12/2013

Sommaire

Page 1 :

- Photo : manifestation le 23/11/2013 à Morlaix

- Edito : Jean-Michel LE LORC'H

Pages 2 - 3 :

- Le Dossier : le Pacte d'avenir pour la Bretagne

Page 4 :

- Lutte contre le racisme : un combat permanent

Edito

Jean-Michel LE LORC'H



Conseiller municipal

Conseiller communautaire

Alors que l'eau devrait être considérée comme un bien commun de l'humanité, elle est aujourd'hui surtout, une marchandise soumise aux lois du marché. En 2008, lors des élections municipales, la gauche, le parti communiste en particulier, ont affirmé que la gestion de ce service devait être sous maîtrise publique.

La promesse a été tenue, puisque depuis le 1^{er} avril 2012 la SPL « Eau du Ponant » gère l'eau potable et l'assainissement collectif, que cela s'inscrit, là aussi promesse tenue, dans une logique de coopération territoriale entre Brest métropole océane et ses voisins (SIDEP de Landerneau, Syndicat du Chenal du Four, Syndicat de Kermorvan de Kersauzon) et que le capital de cet outil est détenu à 100 % par des collectivités publiques.

Une autre promesse concernait le « droit à l'eau », la « tarification

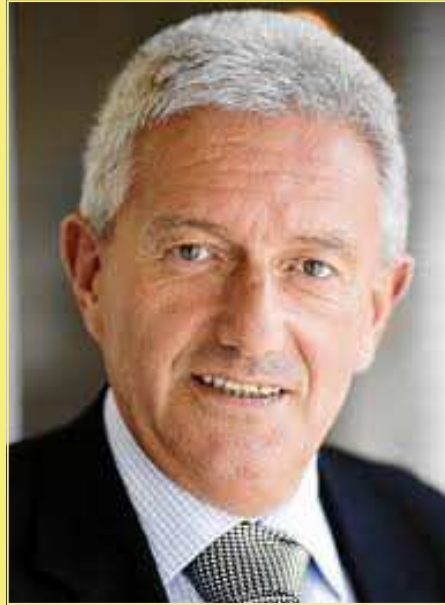
sociale », la prise en charge des plus démunis. A la suite de l'étude menée entre avril et juin 2013 - étude menée par BMO en partenariat avec « Eau du Ponant » - à laquelle ont participé nos élu-e-s, le plan d'action retenu à court terme est celui d'une expérimentation dans le cadre prévu par la loi « Brottes ».

Le Conseil communautaire de Brest métropole océane du 12 décembre 2013 a voté, à l'unanimité, la mise en œuvre de cette expérimentation qui va débiter dès janvier 2014. Le chantier est en route, il devra prendre en compte toutes les problématiques liées aux modalités de mise en œuvre d'un véritable dispositif social de l'eau.

L'année 2013 touchant à sa fin, permettez-moi, au nom des élus communistes, de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Dossier : le Pacte d'avenir pour la Bretagne

Le Pacte d'avenir pour la Bretagne repose sur trois piliers : des mesures d'urgence, en matière d'accompagnement des salariés victimes des plans sociaux et des territoires principalement fragilisés par des restructurations économiques, le plan agricole et agroalimentaire pour l'avenir de la Bretagne et des mesures de soutien à la compétitivité des entreprises et des territoires notamment par le renforcement du dialogue social. Engagement contractuel entre l'Etat et la Bretagne, le Pacte d'avenir s'articule autour de 7 enjeux : pour répondre à l'urgence, anticiper et accompagner les mutations sociales et industrielles et soutenir l'investissement public ; conforter la Bretagne comme grande région productive ; conforter la Bretagne comme grande région maritime européenne ; affirmer l'identité culturelle de la Bretagne ; approfondir l'investissement de la Bretagne dans la connaissance ; améliorer l'accessibilité de la Bretagne et soutenir les dynamiques de territoire ; sceller un pacte de confiance. Consulté le 10 décembre sur le Pacte d'avenir, le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESER) a rendu un avis positif sur le Pacte, par 52 voix pour, 12 contre et 43 abstentions. Le 12 décembre, le Conseil régional de Bretagne a approuvé le Pacte d'avenir. Explication des élus communistes.



GÉRARD LAHELLEC

Vice-Président du Conseil régional de Bretagne en charge de la Mobilité et des Transports, Gérard est intervenu, au nom du groupe communiste à la région, en faveur du pacte.

« Monsieur le Président, le pacte d'avenir ne peut pas être le début, ni la fin de l'histoire. Le pacte d'avenir se situe à un moment de l'histoire de la Bretagne et ce moment renvoie au contexte dans lequel il a été écrit. Ce contexte est un contexte d'urgences mais aussi de souffrances, notamment sociales, en raison des lourdes restructurations qui touchent diverses filières économiques de notre Région. Quand on parle urgences, on pense bien entendu aux urgences économiques et sociales donc, mais il ne faut pas oublier non plus l'urgence démocratique. En effet, de plus en plus nombreux sont nos concitoyennes et concitoyens qui ont le sentiment que, quoi qu'ils fassent ils ne sont jamais entendus. Ce sentiment se double aussi d'un désarroi les conduisant souvent à considérer que la situation difficile qu'ils traversent est décidément sans issue, et cette absence de perspective peut être lourde de conséquences dans une Région qui, jusque-là, était parvenue à résister aux tendances lourdes d'un populisme droitière faisant du rejet et du « tous pourris » son fonds de commerce politique.

A cette situation s'ajoute enfin le fait que, dans bien des cas, des décisions affectant directement le territoire, sont engagées, sans tenir compte de leur incidence concrète sur la réalité de la vie de ces territoires. Manifestement, ces deux derniers points appellent un nouvel acte majeur de décentralisation démocratique et notre pacte d'avenir ne peut pas s'inscrire en dehors de cette exigence majeure sur laquelle il devient urgent de travailler mais en écoutant un peu plus, cette fois, la voix des régions. Mais revenons-en au contexte très spécifique de la Bretagne car ce qui se passe en Bretagne est sûrement un signe précurseur de quelque chose de plus global qui peut être lourd de sens.

La Bretagne est aux premières loges de la logique européenne qui lui fait subir les dérégulations dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, les directives sur les droits sociaux du pays d'origine, les contraintes de l'euro fort et du capitalisme financier qui lui est lié. Mais la Bretagne est aussi caractérisée par la communauté d'intérêts d'un monde qui se connaît bien que nous rencontrons tous les jours ; ceci renforce l'identité, le sentiment d'appartenance à quelque chose en étant de quelque part, et c'est peut-être ça notre spécificité régionale. C'est peut-être parce que la société bretonne est encore organisée et parce qu'une forme de cohésion l'habite encore que le mouvement que nous connaissons a pu surprendre ?

Et puis, Monsieur le Président, la référence faite aux « Bonnets Rouges », comme symbole de ce qui peut rassembler les Bretonnes et le Bretons est sûrement un raccourci avec l'histoire des petites gens qui se révoltaient contre les seigneurs dans la dernière moitié du 17^{ème} siècle. Mais après tout, que le rappel à l'histoire de ces petites gens soit devenu le symbole identitaire de ralliement de ceux qui manifestent, n'est-ce pas déjà reconnaître que les gens qui souffrent, ce sont les petites gens qui n'ont, ou n'avaient, que leur travail pour vivre ?

La couleur qu'ils avaient choisie était le rouge mais ceci ne doit pas nous effrayer car ne soyons pas dupes : il n'est pas sûr du tout que la couleur du bonnet qu'ils portent soit devenue la couleur de leur opinion politique ! En tout cas, sous le règne de Louis XIV, les portes des ministères s'ouvraient beaucoup plus difficilement qu'aujourd'hui. En réalité, il est manifeste que la Bretagne ne veut pas se laisser imposer des décisions négatives par des décideurs lointains de l'État, de l'Europe ou des banques, toujours à la peine pour comprendre qu'une Région et ses populations sont capables aussi d'analyser, de comprendre et d'exprimer leur refus.

L'implication des organisations syndicales dans le mouvement, mérite aussi d'être relevée. Cette implication, contrairement à ce qui a pu s'écrire ici ou là, n'est pas un « contre mouvement », mais un mouvement consistant à placer prioritairement les exigences sociales au cœur de celui-ci, afin que ces souffrances réelles du peuple ne soient pas oubliées.

En soi donc, le Pacte d'avenir doit, à nos yeux, être considéré comme un signal d'urgence adressé au Bretonnes et aux Bretons. Dès l'instant que l'on est sous la tension de l'urgence, et dès l'instant qu'il faut aller vite, tout ne peut pas être parfait, y compris en termes de rythmes et de communication ! Alors que notre mobilisation continue à être celle de tous les instants, pour sanctuariser les décisions les plus positives possibles pour nos territoires, y compris et surtout dans la perspective du prochain contrat de plan, le pacte a déjà été critiqué au motif que celui-ci ne serait qu'une addition de promesses faites « par l'État central » tout en précisant dans le même temps qu'il n'y a rien dans ce pacte ! D'autres, plus adeptes du « tout ou rien », oubliant au passage qu'au « royaume du tout ou rien », c'est toujours le « rien » qui l'emporte, diront assurément que dans la mesure où on n'y trouve pas tout, le pacte ne vaut rien !

Telle n'est pas notre option et le contexte nous invite avant tout à nous saisir de la moindre ambition publique susceptible de se dégager pour obtenir ces avancées de nature à répondre aux urgences de la situation. Nous voulons donc voir le pacte comme un acte premier et majeur mettant le cap sur un certain nombre d'actions et certaines de celles-ci ont trouvé un début de réponse d'ores et déjà, avant même que le pacte soit signé. C'est la preuve aussi que le pacte n'interdit pas de poursuivre et d'amplifier nos interventions dans toute une série de secteurs de la vie économique et sociale de la Région.

Qu'il me soit permis de rappeler ici que les premières dispositions qui ont été prises pour la filière avicole, certes insuffisantes, ont tout de même permis d'éviter le pire pour l'instant. Certes, ceci ne suffit pas pour régler structurellement le problème, mais ce sauvetage, même ponctuel, pose dès à présent la question des stratégies à mettre en œuvre pour une mutation progressive de la filière visant la conquête de nouveaux débouchés, y compris ceux du marché intérieur envahi par la concurrence brésilienne.

Malheureusement, ce n'est pas le cas pour GAD, où le désarroi le dispute à la

colère, les premières victimes étant ces femmes et ces hommes écrasés par les mesures de licenciement qui les touchent après que leur travail ait servi à rémunérer à des taux honteux le système LBO par lequel fut acquise l'entreprise. Comment ne pas comprendre la colère et la révolte de ces centaines de victimes ? En tout cas, n'y aurait-il dans le pacte que la disposition consistant à lui donner un contenu social, même insuffisant, que cette première constituerait pour nous une raison de le soutenir et il est positif que le pacte intègre aussi les dispositifs se rapportant à l'égalité professionnelle.

En effet, depuis que ces perspectives se sont entrouvertes, ce sont maintenant les salariés des cinq branches du transport routier qui se tournent vers nous pour nous demander d'intégrer à nos politiques une dimension sociale consistant à labelliser les entreprises qui participeraient à la mise en place d'une charte dans laquelle seraient définies les modalités d'un plan de formation quasi permanent, ce qui stabiliserait la filière et découragerait le recours à cette concurrence déloyale consistant à employer une main d'œuvre étrangère aux conditions du pays d'origine... C'est donc aussi cette perspective nouvelle qu'ouvre ce pacte d'avenir.

L'ensemble de ces dispositions vont aussi à la rencontre des objectifs sur lesquels nous nous mobilisons par ailleurs : c'est le plan logistique, qui viendra en débat un peu plus tard et qui constitue un début de réponse quant aux modalités qu'il faudrait mettre en œuvre pour encourager le report modal de la route vers le ferroviaire et le maritime. Et puis, il n'est pas anodin de relever tout de même, nous devrions dire « enfin » que la RN 164 trouve sa place dans la confirmation des intentions alors que toutes les tendances actuelles en France sont à consacrer des désengagements sur les infrastructures routières. Après l'émoi légitime suscité par les conclusions de la commission mobilité 21, il n'est pas anodin non plus de sanctuariser dans un pacte l'engagement du projet LNOBPL avec confirmation du débat public dès 2014.

Enfin, la vocation maritime réitérée, dans un contexte où la tendance générale est à voir la mer à partir des grands ports maritimes, conforte aussi les ambitions qui sont les nôtres pour la pêche en général et vers le sud Bretagne, en particulier, où le rachat des quotas transférables par les armements espagnols a pour effet de conduire la profession à se tourner vers nous pour conforter leur activité en réalisant de nouveaux investissements. S'agissant du maritime toujours, c'est aussi un rappel explicite aux ambitions de développement du port de Brest avec les activités EMR qui lui sont liées.

Enfin le pacte fait aussi explicitement référence à nos ambitions en matière universitaire et de recherche et reconnaît nos ambitions en matière de rayonnement de nos cultures et langues régionales. De ce point de vue, l'affirmation dans le pacte, d'un processus de coordination régionale des politiques culturelles constitue plus l'expression d'une ambition publique culturelle partagée qu'un encouragement à quelque désengagement que ce soit. Enfin, il convient de relever que le pacte pointe aussi une ambition dans le domaine sportif.

Alors, pacte insuffisant ? Pas assez ambitieux ? Pas assez conséquent dans les financements qu'il apporte ? A ces interrogations, nous pourrions répondre « peut-être », dès l'instant que nous n'aurions pas refusé un peu plus ! Mais considérons qu'avec le pacte nous pouvons franchir un palier supplémentaire pour accéder à l'étage supérieur de nos ambitions publiques ! »

Le financement du Pacte d'avenir

Le Pacte d'avenir repose sur une enveloppe de près de 2 milliards d'euros, englobant des financements déjà actés mais également de nouveaux.

Un premier volet de financement est constitué par des mesures d'urgence en 2014, à hauteur de 179,7 millions d'euros. Ces financements seront accompagnés par les collectivités, induisant un montant cumulé d'au moins 350 millions d'euros.

Un second volet de financement est constitué par des mesures pour la période 2014-2020, à hauteur de 1 291 millions d'euros. Il est à noter le quasi doublement de l'enveloppe FEADER (Union européenne) pour un montant de 368 millions d'euros qui sera complétée par des contreparties nationales et régionales. Il est également prévu que la Banque publique d'investissement intensifiera son effort de financement envers les entreprises bretonnes (hors secteur agricole et agroalimentaire) avec des perspectives d'engagement de plus de 500 millions d'euros par an, aux côtés de partenaires financiers privés.

Les avancées pour Brest et sa région

Le Pacte confirme la réalisation de chantiers en cours et priorise leurs réalisations en accélérant leur financement :

- Confirmation de l'intérêt du projet de développement du Port de Brest qui vise à accroître l'activité du port au moyen d'une meilleure accessibilité maritime et permettre le développement ou l'accueil de nouvelles activités, notamment la filière Energies Marines Renouvelables (EMR) ;
- Dans le cadre du prochain contrat de plan Etat-Région 2014-2020, le Pacte confirme la priorité donnée à l'achèvement de la mise à 2x2 voies de la RN 164 ;
- Au-delà de la réalisation des programmes en cours (LGV Bretagne-Pays de Loire et Bretagne à Grande Vitesse) à échéance 2017, dans l'objectif de mettre Brest Quimper à 3 h de Paris, un débat public aura lieu en 2014 sur le projet de Lignes nouvelles Ouest Bretagne Pays de la Loire (LNOBPL) ;
- Le transfert (en tenant compte de la situation de chacun-e) du siège social d'Ifremer, d'Issy-les-Moulineaux en région parisienne, confortant ainsi Brest comme capitale des recherches et sciences marines.